



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

urgences hospitalières

Question au Gouvernement n° 2040

Texte de la question

URGENCES HOSPITALIÈRES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Levy.

Mme Geneviève Levy. Le groupe Les Républicains tient à s'associer à l'hommage rendu à ces sauveteurs courageux ; nous leur adressons toute notre profonde reconnaissance. Je connais des bénévoles qui s'investissent en Méditerranée ; nous sommes bien sûr avec eux par le cœur et par la pensée.
(Applaudissements sur tous les bancs.)

Madame la ministre des solidarités et de la santé, les urgences sont à bout de souffle. Les personnels sont encore aujourd'hui dans la rue pour vous le redire. Ils souffrent, et leur mobilisation ne faiblit pas, tant ils sont découragés. Depuis le mois de mars, l'ensemble des personnels des urgences se mobilisent pour faire entendre leur désarroi, et ils se désolent de ne pas être entendus.

Ils souffrent de l'hyperspécialisation des lits d'aval et de l'hôpital ; ils souffrent d'un sentiment de solitude et d'abandon exacerbé par les incivilités et violences quotidiennes. C'est une réalité objective.

Les urgences sont pourtant l'affaire et la responsabilité de l'hôpital tout entier, et pas seulement des urgentistes, qui sont l'ultime chaînon d'un système de santé qui n'est plus adapté aux attentes et aux besoins de la population ; et le regroupement à marche forcée des établissements de santé que vous imposez ne fera qu'aggraver la situation.

Les réponses que vous formulez ne sont pas audibles, et parfois elles sont même vexatoires.

M. Pierre Cordier. C'est vrai !

M. Maxime Minot. Une honte !

Mme Geneviève Levy. La réaction des urgentistes à la suite de vos annonces lors de leur congrès annuel est accablante. Vous proposez cinq mesures pansements, quand les soignants demandent un plan d'action global, et ce n'est pas la loi Santé qui palliera les insuffisances dénoncées.

M. Alain Bruneel. C'est vrai !

M. Maxime Minot. Ça, c'est clair !

Mme Geneviève Levy. Une infirmière le disait très justement il y a quelques jours, et je reprends ses mots,

madame la ministre : les soignants n'ont pas besoin de câlins, ils ont besoin de budget.

Allez-vous entendre les personnels des urgences ? Les urgences ne doivent plus être la variable d'ajustement de l'organisation de l'hôpital. Sur le terrain, concrètement, quelles décisions envisagez-vous ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Le malaise aux urgences est réel, nous ne le nions pas ; je veux que toutes et tous sachent que nous connaissons leur engagement, sachent combien nous soutenons leur travail au quotidien. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. Pierre Cordier. Des mots, des mots, des mots ! Vous êtes aux affaires depuis deux ans, à quand les actes ?

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. À l'origine du mouvement actuel se trouve la difficulté des conditions de travail. Plusieurs éléments pèsent sur le fonctionnement des urgences. Je pense d'abord à l'augmentation exponentielle du nombre de passages dans ces services : alors qu'il était de 10 millions en 1996, le nombre d'admissions y a atteint 21 millions en 2016. (Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.) En vingt ans, nous sommes passés du simple au double ! (Vives exclamations sur les bancs des groupes FI et LR.)

M. Éric Coquerel. C'est pas ça, le problème !

M. Pierre Cordier. Agissez !

Mme Bérengère Poletti. Vous êtes là depuis deux ans !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Les raisons de cette augmentation ne sont pas toujours les mêmes d'un territoire à l'autre ; mais il est évident que l'une d'entre elles réside dans l'organisation de l'offre de soins en amont, et notamment dans la manière dont nous organisons les parcours des patients entre la ville et l'hôpital. Faute de médecins près de chez eux, nos concitoyens ont pris le réflexe de se tourner vers les urgences pour des situations qui ne le justifient pas.

M. Jean-Paul Dufrègne. Il y en a marre de cet argument !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Le déclin de la démographie médicale, qui touche la ville comme l'hôpital, constitue une autre explication des tensions observées : il est trop souvent difficile de remplir les lignes de garde, et cette difficulté s'accroît en période estivale.

M. Alain Bruneel. Embauche !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Il faut en finir avec le tout-hôpital, ce sont les hospitaliers eux-mêmes qui nous le disent. Le sens du plan « ma santé 2022 » et de la loi Santé, pour laquelle Mme Agnès Buzyn est actuellement au Sénat,...

M. Maxime Minot. Venez dans les territoires ! Sortez de vos bureaux !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. ...est de réformer notre système de santé, l'organisation de nos soins, afin que chaque citoyen trouve près de chez lui la prise en charge la plus adaptée à ses besoins, notamment en ville, pour des problèmes de santé sans gravité.

M. Pierre Cordier. Sur le terrain, vous faites le contraire de ce que vous dites ici !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Je voudrais enfin rappeler que Mme la ministre a dégelé 415 millions d'euros en décembre 2018 ;...

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas qu'une question d'argent !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. ...pour la première fois depuis dix ans, elle a également annoncé une hausse des tarifs hospitaliers, afin d'envoyer aux soignants un signal de reconnaissance de leur engagement dans la transformation du système de santé. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Cette augmentation des financements doit également être visible dans les services d'urgence. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2040

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juin 2019](#)